Zeitschrift: Mémoires de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles

Herausgeber: Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles

Band: 7 (1943)

Artikel: Préhistoire du pays de Neuchâtel des origines aux Francs

Autor: Vouga, Daniel

Kapitel: Introduction

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-100267

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Introduction

1. DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE

Le canton de Neuchâtel se divise en trois régions naturelles bien distinctes. En voici les caractères, décrits par Schardt 1 : « La région des bords du lac de Neuchâtel et de la plaine de la Thièle jusqu'au lac de Bienne, comprise entre 430 et 700 m. environ, s'appelle le Vignoble. Les deux principales vallées, le Val-de-Travers et le Val-de-Ruz, avec une altitude de 700 à 900 m., se nomment les Vallées, tandis que les vallons et les combes de la haute région, entre 900 et 1050 m., s'appellent les Montagnes. Situé en entier dans le Jura, ce canton a un relief fort accidenté. Dans la partie occidentale, ce sont des chaînes séparées par des vallons (combes) que garnissent de vastes forêts ou que couronnent des pâturages. Comme dans tout le Jura central, les croupes des montagnes sont en général peu escarpées, sauf là où des érosions récentes ont fait sentir leurs effets. C'est le cas, par exemple, des flancs des vallées transversales : gorges du Seyon, de l'Areuse, ou des vallées anticlinales : Saint-Sulpice, Creux du Van, Clusette. Partout ailleurs, ce sont des coteaux relativement peu inclinés, qui aboutissent à des vallons synclinaux au fond plat ou ondulé, tels le Val-de-Travers, le Val-de-Ruz, les combes de la Chaux-de-Fonds, du Locle, des Verrières, de la Brévine, des Ponts et de la Côte-aux-Fées... La région du Jura neuchâtelois est traversée par plusieurs voies de communications importantes... Le Val-de-Travers est accessible par la profonde gorge de l'Areuse; cette ouverture offre ainsi un passage tout indiqué pour traverser le Jura. Vue du côté du lac, l'ouverture des gorges de l'Areuse se présente comme une trouée béante dans la chaîne du Jura, d'où le nom de Burgunderloch (trouée de Bourgogne) que donnèrent les Bernois à ce passage. Les Montagnes communiquent avec le Vignoble par la route de Rochefort et celle de la gorge du Seyon qui conduit au Val-de-Ruz... Le passage le plus important après celui de Rochefort est celui de la Vue-des-Alpes, passant à 1323 m. à travers le Mont d'Amin pour relier au Vignoble la vallée de la Sagne et celles de la Chaux-de-Fonds et du Locle. »

« Les grandes différences d'altitude (430 à 1555 m.) que comporte le territoire du canton ont pour effet de modifier notablement le climat et conséquemment les conditions d'existence et les occupations des habitants. »

On peut distinguer en effet trois types de climat :

- 1º Tempéré le long du lac ; moyenne annuelle, 8,9° 2.
- 2º Rude et continental dans les hautes vallées, qui ont cependant plus de soleil en automne et en hiver, étant exemptes de brouillard; mais la clarté de l'air favorise le refroi-

¹ DG, III, pp. 470 sqq.
² Ces chiffres, cités d'après Billwiller, DG, III, pp. 474 sqq., résultent d'observations faites de 1864 à 1900; compléter par les Observations météorologiques faites à l'Observatoire cantonal de Neuchâtel, publiées dans les Bull. Soc. neuch. Sc. nat.



dissement de l'atmosphère. Moyenne à la Chaux-de-Fonds, 6,0°; à la Brévine, 4,5°; au Val-de-Ruz, moins élevé, 7,10°.

3º Rude, mais à extrêmes moins accusés sur les montagnes, où l'air ne stagne pas comme dans les vallées. Moyenne à Chaumont, 5,6°.

2. DESCRIPTION GÉOLOGIQUE ET HYDROGRAPHIQUE

Il va sans dire que nous n'entreprendrons pas ici une étude géologique de notre région ; mais nous croyons nécessaire de donner quelques indications susceptibles d'éclairer l'histoire des établissements de l'homme. Nous les tirons en majeure partie soit de l'article de Schard que nous avons déjà cité, soit de la Carte géologique du Canton de Neuchâtel dressée par Jaccard de 1860 à 1877.

« Le rôle orographique, géologique et hydrologique le plus important revient aux couches de terrains jurassiques et crétaciques, car ce sont eux qui édifient l'ensemble des montagnes du canton ¹. » Le jurassique supérieur calcaire forme la carapace, entourant le Malm marneux, qui repose lui-même sur un noyau de Dogger. Le crétacique (néocomien) apparaît généralement au fond des synclinaux et au bas du flanc des chaînes. La molasse tertiaire occupe le milieu des synclinaux assez larges et, par endroits, les bords du lac. Enfin, des dépôts glaciaires se sont disséminés ou étalés soit dans les vallées, soit sur les flancs des anticlinaux.

De cet état de choses découlent deux conséquences intéressant directement la géographie humaine.

Le calcaire, fissuré et soluble dans l'eau, ne retient pas les eaux de pluie, qui s'écoulent par un vaste réseau de cours d'eau souterrains. La circulation superficielle des eaux est limitée à deux rivières : le Seyon, doublé d'ailleurs d'un cours souterrain jaillissant à Serrières, et l'Areuse, source vauclusienne. Les rares et maigres cours d'eau des vallées supérieures ne tardent pas à se perdre dans des emposieux, et alimentent des sources vauclusiennes qui apparaissent aux affleurements de la marne argovienne. Les hautes régions sont donc à peu près privées d'eau.

Mais le calcaire jurassique perméable est lui-même, par endroits, recouvert d'une couche de dépôts glaciaires. « Ils jouent un rôle important, moins dans le relief que dans l'économie de la région, écrit encore Schardt. Partout où ils existent, le sol leur doit sa fertilité. » Les dépôts morainiques du glacier du Rhône, en effet, retiennent l'eau d'infiltration et entretiennent l'humidité nécessaire ; tel est le cas, par exemple, au Val-de-Ruz, ou au Val-de-Travers. En revanche, dans les hautes vallées du Jura, les dépôts glaciaires sont d'origine locale, et non alpine ; ils se composent donc en bonne partie d'argile (lehm de décalcification), couche imperméable sur laquelle se sont établies des tourbières.

En résumé, le canton est naturellement assez peu favorisé, sauf en deux régions : le Vignoble et le Val-de-Ruz. Le Val-de-Travers, quoique passablement fertile, est rude ; les Montagnes sont tout à la fois rudes et peu fertiles. Et cela correspond bien à la répartition des sites archéologiques, si l'on ajoute que la région des Brenets appartient géographiquement à la vallée du Doubs, et que la plaine de la Thièle est d'origine alluviale.

¹ Schardt, loc. cit., p. 471.